

186-43

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la Convention relative à la vérification et au bornage de la partie de la frontière franco-suisse entre le mont Dolent et le lac Léman, signée à Paris le 10 juin 1891. (N° 43, session 1892.)

Nommée le 28 mars 1892.

MM.

- 1^{er} BUREAU : MARQUIS.
- 2^o — PEAUDEGERF.
- 3^o — ~~CHAUMONTEL.~~ *Supplément Francoz*
- 4^o — ~~DROUHET.~~ *Président*
- 5^o — FOREST.
- 6^o — BRUSSET.
- 7^o — BRUNET. *Secrétaire*
- 8^o — ~~XAVIER BLANC.~~ *Dubac*
- 9^o — MORELLET.

n° 20 *297*

50



1
Réunion du 29 Mars 1892.

Président: M. Desobry,
Secrétaire: M. Brunot.

M. Forest formule certaines observations et ajoute qu'il attend des renseignements complémentaires qui peuvent avoir de l'importance; il finit en conséquence ses collègues de vouloir bien ~~se~~ ne pas formuler de décision quant à présent.

M. Blanc fait des observations relatives aux délimitations de la France avec l'Italie.

M. Chaumontel est nommé rapporteur.

Le Président,
Le secrétaire,
M. Desobry
M. Brunot

Réunion du 8 9^{lu} 1892.

Nu l'absence du dossier, la commission s'ajourne.

Le secrétaire,
Le Président,
M. Brunot
M. Desobry

1
Réunion Du 12 Décembre 1892.

M. le Président a dit que le dossier de l'affaire lui a été remis. Ce dossier renferme des notes qui présentent un certain intérêt. Il fait lecture d'une lettre du 2 août 1892 du ministre des Affaires étrangères, également d'une lettre du même du 24 août même année.

M. Chardon et M. Forest donnent des explications sur l'état de la question.
M. M. Chardon ~~et M. Forest~~ ^{ont été chargés de préparer la question} ~~et M. Forest~~ ^{ont nommé le représentant}
et M. Maubon en nomme le représentant.
Le Président
Le Secrétaire,

[Signature]

[Signature]

Reunion du 14 pl 1893

Président de M. X. Blanc,
 Secrétaire: M. Brunet,
 M. Poron est nommé rapporteur et
 M. François rapporteur adjoint
 Le Président Le Secrétaire
Brunet
 Poron

Séance du 9 juillet 1895

Présidence de M. Drouhet. Président

M. François remplit la fonction de secrétaire

Le Président donne lecture d'une communication
 d'une lettre du président du Sénat, relative à une note
 adressée par le consul Français en Suisse

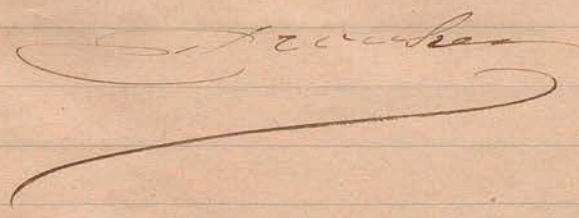
La discussion est engagée. M. le Commandant Brochier
 est introduit. Il donne son avis, consistant à reconnaître
 d'une façon complète les Droits de la Suisse, sur la pointe
 du Corbeau et la Col de Menges; en vertu du traité de 1737
 entre le roi Sardaigne et le Valais, traité qui aurait été
 ratifié régulièrement et exécuté

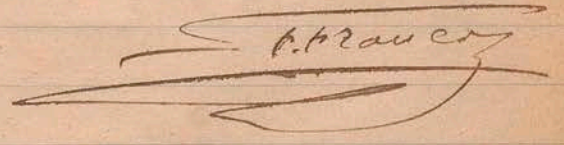
La commission décide de surseoir à toute décision dans
 la loi d'attendre ce que l'Administration des affaires étrangères

La séance est levée

Le Président

Le Secrétaire


 Drouhet


 François

Séance du 10 juin 1896

Président M^r Drouhet - - Secrétaire J. P. François
M^r le Président donne connaissance de divers documents déposés
au dossier depuis la dernière séance de la Commission.

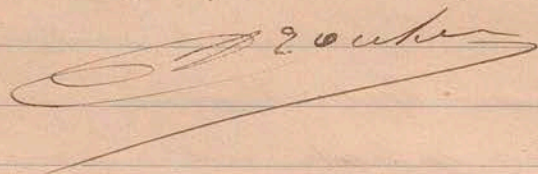
Des échanges de vues ont lieu entre les membres présents
et M^r Forest, rapporteur, est prié de rédiger son
rapport qui sera prochainement soumis à l'approbation
de la Commission.

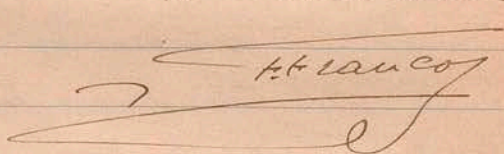
La Commission décide de demander le remplacement
de M^r G. Blanc membre décide.

La séance est levée

Le Président

Le Secrétaire





Séance du 23 July 1896

Président M^r Drouhet. - Secrétaire : M^r Bresson
présente M^r Marquis - François - Forest - Brunet -

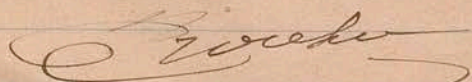
M^r le Président communique une échange de lettres entre
lui, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Guerre
et une lettre de M^r Hanotaux pressant M^r le commissaire de reporter le
rapport.

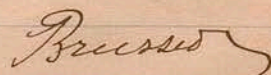
A la majorité la Commission est d'accord pour approuver
et ratifier la convention.

La Commission nomme pour rapporteur M^r Marquis

Le Président

Le Secrétaire





Séance du 3 juillet 1896

Président M. Drouot - Secrétaire M. Brunet.
Le parole est à M. Marquis, rapporteur pour la lecture
de son rapport.

Après échange d'observations, le rapport de M. Marquis
est adopté par la majorité.

Le Président,

Le secrétaire

[Signature]

[Signature]

Séance du 29 mai 1900

Président M. Drouot, Secrétaire M.
Francosy,

M. le Ministre des affaires étrangères assiste
à la séance.

M. le Ministre annonce que prochainement
il demandera la mise à l'ordre du jour du
séat le dupé de l'libération sur la question
de la cession à la Suisse de la pointe de
Corbeau qui commande le Col de Morges.

Il donne connaissance de documents qui
semblent rendre discutables les prétentions
de la Confédération Helvétique.

Après discussion, la commission décide
que cette mise à l'ordre du jour aura lieu
dans la courant de la semaine prochaine.

Le Président:

Le secrétaire

[Signature]

[Signature]

Séance du 7 juin 1900

Président : M. Drouhet. M. Francoz remplit
les fonctions de secrétaire.

La Commission décide que son président voudra
bien demander à M. le Ministre des affaires étrangères
communication du texte du traité de 1737-1738
et de 1822.

La séance est levée. Adieu

Le Président

Le secrétaire

Drouhet

Francoz

Séance du 15 juin 1900

Président : M. Drouhet. Secrétaire M. Francoz

SÉNAT



Paris, le

1891

On change de l'examen du
projet de loi portant approbation
de la Convention relative à la
vérification et au bonnage de la
partie de la frontière franco- suisse
entre le mont Doleur et le lac
Lemanz, signée à Paris le 10 juin
1891.

Président, M. Drouhot
Secrétaire, M. Braun
Rapporteur: M. Charbon,

12 X 99

Le secrétaire

[Signature]